



Arrondissement  
de Torcy

Canton de  
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 2 juin 2025

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 33  
Excusés : 5  
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 27 mai 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIX - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - M. LARGIER - Conseillers municipaux

### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. ROUSSEAU - M. BOURDELET - Mme VENTURINI - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA .

### ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. ROUSSEAU	à	M. BACHELEY
	M. BOURDELET	à	Mme ANANTHARAJAH
	Mme VENTURINI	à	Mme PIOT
	Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
	M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

## SEANCE DU 2 JUIN 2025

N°2025\_06\_02-32

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

Objet: Convention d'occupation précaire et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé collectif

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la charte des jardins partagés de Pontault-Combault,

VU le règlement intérieur du jardin partagé Marthe Lescombe,

VU le projet de convention annexé,

**CONSIDERANT** la volonté municipale de promouvoir le développement de la nature en ville et notamment des jardins partagés et collectifs,

**CONSIDERANT** la nouvelle dynamique mise en place par l'association « l'Echappée Belle » appartenant au Groupe d'Entraide Mutuelle dans l'exploitation du jardin considéré,

**CONSIDERANT** l'opportunité de poursuivre le projet du jardin partagé par la mise à disposition du terrain à l'association « L'Echappée Belle », pour la mise en place d'un jardin partagé.

**CONSIDERANT** l'avis de la commission aménagement / travaux du 22 mai 2025,

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

**APPROUVE** la mise à disposition gratuite du jardin partagé Marthe-Lescombe sise 87bis rue Lucien Brunet à l'association « L'Echappée Belle », Groupe d'Entraide Mutuelle pour un usage de gestion d'un jardin partagé pour une durée de 1 an reconductible une seule fois de façon tacite,

**APPROUVE** les termes de la convention d'occupation précaire et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé collectif,

**AUTORISE** le maire à signer la convention ci-annexée ainsi que ses avenants éventuels ou tout document s'y afférant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20250613-2025\_06\_02\_32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025



Pour extrait certifié conforme  
Fait en mairie, le 6 juin 2025

Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault